

HÔPITAUX ET CLINIQUES

FAIBLE CROISSANCE DE L'EMPLOI

Selon l'Insee, l'emploi salarié en Bretagne a augmenté d'un effectif de 863 500 en 1995 à 1 089 000 en 2005, soit un gain de 226 000 emplois en dix ans. Les hôpitaux publics et privés (établissements privés à but non lucratif et cliniques) bretons regroupaient en 1995, un peu plus de 52 800 salariés soit 6,1% de l'ensemble des emplois salariés de la région.

Entre 1995 et 2005, les hôpitaux publics et privés ont relativement peu contribué à la croissance des emplois salariés dans la région : + 6 850 emplois représentant 3% de l'ensemble des nouveaux emplois.

Par ailleurs, la nature des emplois a évolué dans les hôpitaux, le temps partiel a pris de plus en plus d'importance alors que le nombre d'emplois à temps plein a peu évolué.

Quelles sont actuellement les principales caractéristiques de l'emploi dans les hôpitaux publics et privés bretons ?

LA CROISSANCE DES EMPLOIS DANS LES HÔPITAUX A SURTOUT CONCERNÉ LA PÉRIODE 2000-2002

Les hôpitaux et cliniques emploient près de 7 100 médecins, salariés ou libéraux, près de 40 000 personnels soignants et plus de 15 000 personnels administratifs, médico-techniques, techniques et ouvriers. 59 700 emplois sont salariés et 1 800 sont des emplois de médecins libéraux.

Sur la période 1995 à 2005, la croissance des emplois a été globalement de +12%. Elle a été plus forte chez le personnel soignant : +15% que chez le personnel administratif et technique : +8% et surtout que chez les médecins : +5%. Parmi ces derniers, la croissance a été relativement forte chez les salariés (+14%) alors que le nombre de libéraux ayant une activité dans les établissements de santé a diminué.

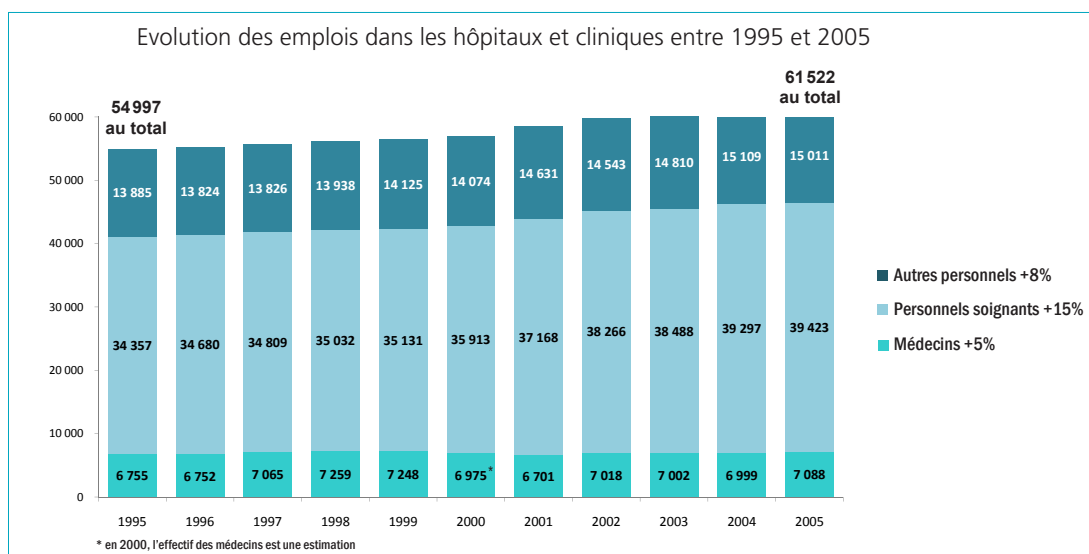
Sur l'ensemble de la période, les années 2000, 2001 et 2002 ont connu les plus fortes croissances du nombre d'emplois de personnel soignant : +9% en trois

ans soit plus de 3 000 emplois supplémentaires. Cette période a aussi été celle de la mise en place de la réduction du temps de travail, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2000 dans les établissements privés et au 1^{er} janvier 2002 dans les établissements publics. Par la suite la croissance des emplois soignants s'est maintenue mais à un rythme moins élevé.

L'évolution des effectifs d'emplois administratifs, médico-techniques et techniques a été plus régulière sur l'ensemble de la période avec cependant une croissance un peu plus forte au cours des années 2000.

L'évolution des effectifs des médecins salariés a suivi la même tendance que celle des personnels soignants, alors que celle des libéraux a évolué en sens inverse, en particulier pour les médecins ayant une faible part de leur activité dans les établissements de santé.

Décembre 2007



Rédaction

Alain Tréhony, Directeur de l'ORS Bretagne

Mise en page

Elisabeth Quéguiner

CROISSANCE DES EMPLOIS SALARIÉS CHEZ LES MÉDECINS

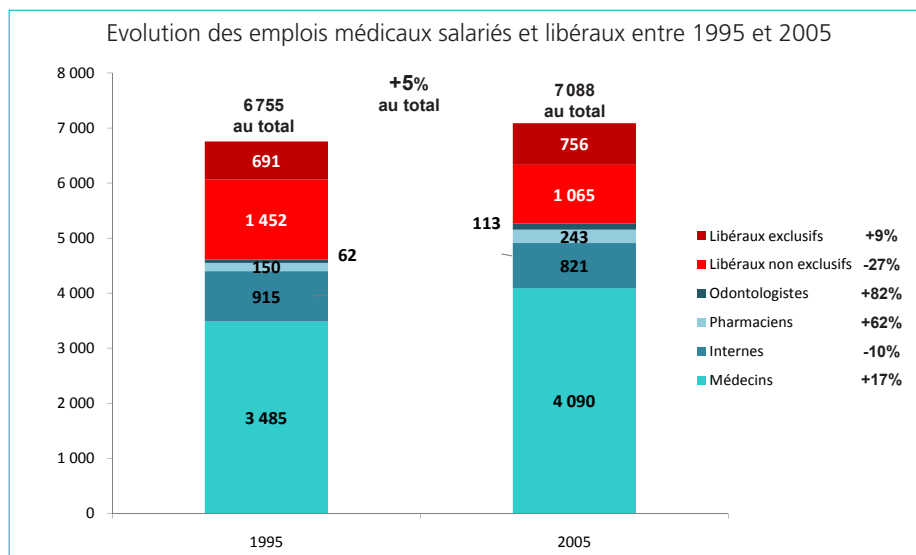
Entre 1995 et 2005, le nombre d'emplois de médecins salariés a augmenté de 4 612 à 5 267 médecins toutes spécialités confondues (+14%), soit + 655 emplois médicaux. Cette croissance est la résultante de trois évolutions différentes :

- forte augmentation en pourcentage du nombre de pharmaciens et d'odontologistes, respectivement de +62 et +82%,
- augmentation soutenue des médecins généralistes et spécialistes de +17%,
- diminution des internes toutes spécialités confondues de -10%.

Dans la même période le nombre d'emplois de médecins libéraux a diminué.

Ces emplois sont pour la plus grande partie d'entre eux dans les établissements privés, où les libéraux ont une activité dite exclusive (ils n'interviennent en dehors de leur activité de cabinet de ville que dans un seul établissement) ou non exclusive (ils interviennent dans plusieurs établissements). Ce sont ces derniers qui sont de moins en moins présents dans les établissements de santé.

Les libéraux peuvent aussi intervenir dans des établissements publics tels que les hôpitaux locaux.



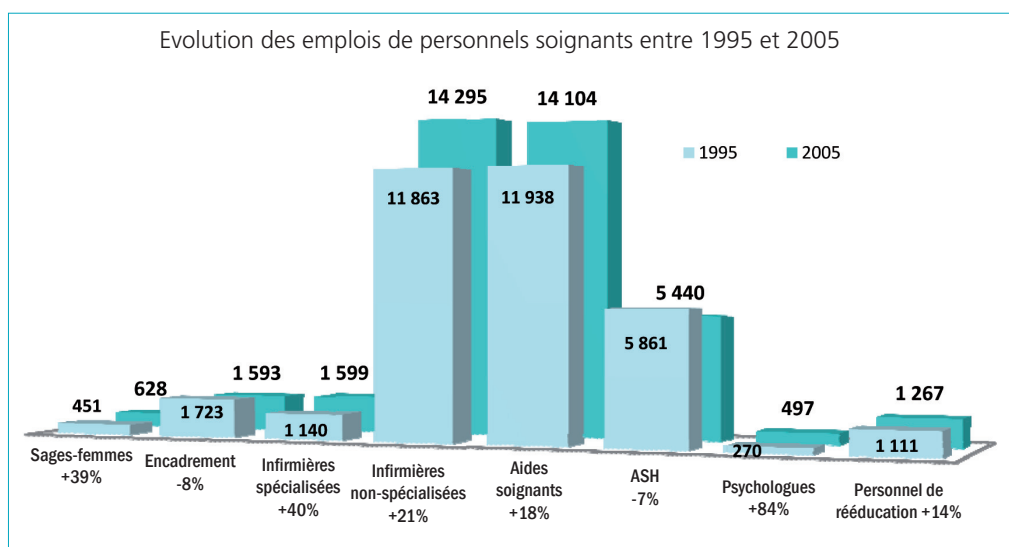
SPÉCIALISATION DES EMPLOIS DE PERSONNELS SOIGNANTS

Entre 1995 et 2005, le nombre d'emplois de personnels soignants a augmenté de 34 357 à 39 423 emplois (+15%) soit +5066 emplois. Cette croissance résulte aussi de trois tendances différentes :

- une croissance soutenue des emplois d'infirmières diplômées d'état et d'aides soignantes, respectivement +21 et +18%,

- une forte croissance des emplois les plus spécialisés : infirmières spécialisées (en puériculture, en anesthésie et en bloc opératoire), sages femmes et psychologues.

- une diminution du personnel d'encadrement dans les services de soins et une diminution des agents de services hospitaliers.



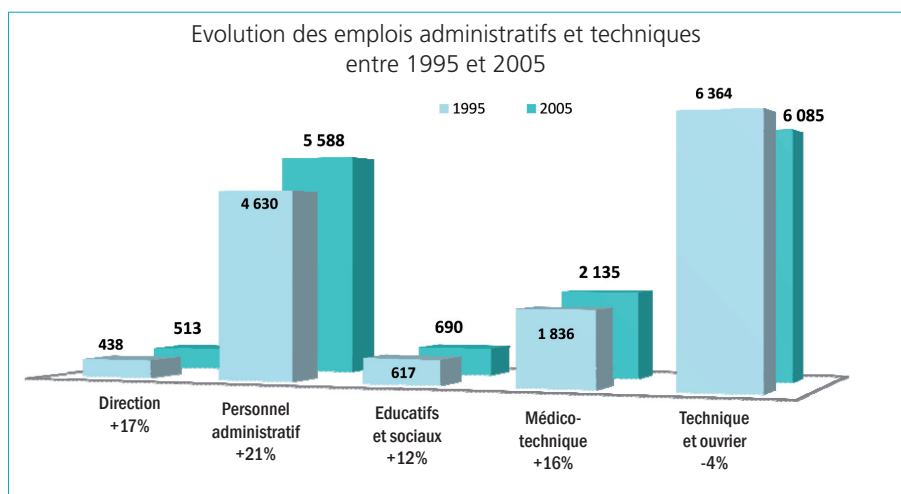
RENFORCEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE DIRECTION ET DU PERSONNEL MÉDICO TECHNIQUE

Entre 1995 et 2005, l'ensemble des emplois non médicaux et non soignants a augmenté de 13 885 à 15 011 emplois (+8%), soit +1 126 emplois. Trois tendances d'évolution en pourcentage peuvent être identifiées :

- la croissance des emplois de direction (+17%) qui comprend depuis le début des années 2000 les directeurs et directrices des soins infirmiers, et celle des emplois administratifs (+21%),

- la croissance également des emplois médico-techniques (pharmacie, laboratoire, radiologie,...) (+16%),
- la presque stabilité des emplois techniques et ouvriers (légère décroissance de 4% en 10 ans), alors que cette catégorie d'emploi avait diminué entre 1990 et 1995 (-9% en 5 ans).

Les emplois éducatifs et sociaux, relativement peu nombreux : 617 en 1995 et 690 en 2005, ont connu une évolution modeste.



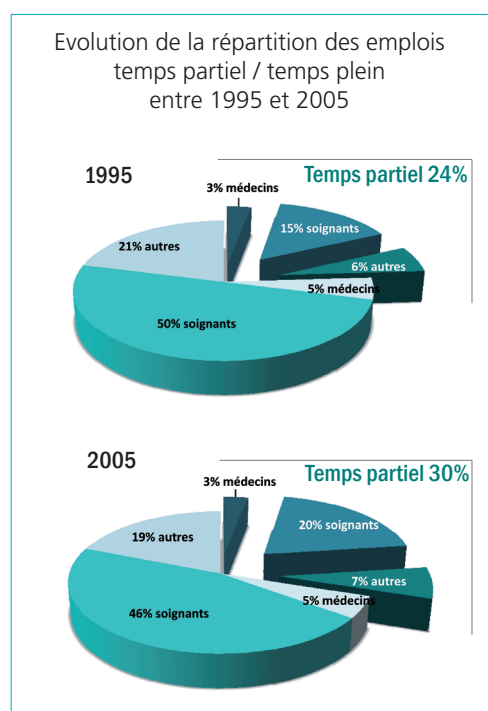
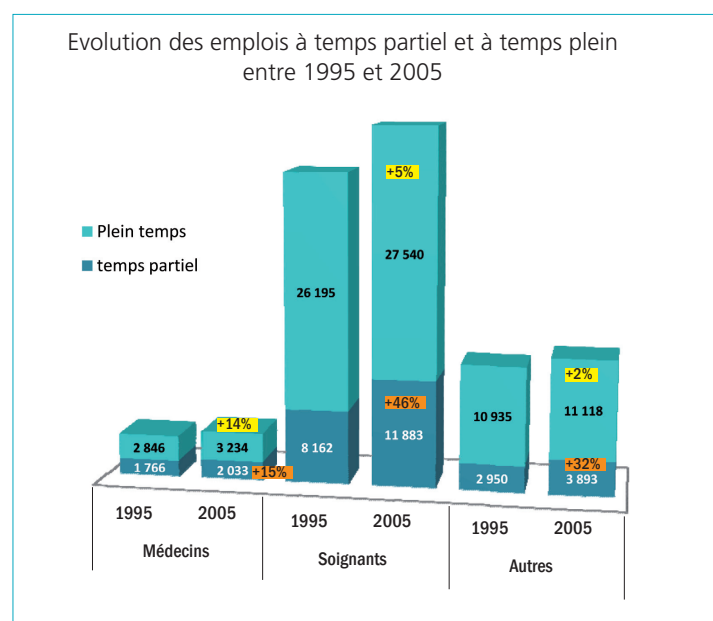
CROISSANCE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Le nombre d'emplois de médecins salariés à temps plein et à temps partiel a évolué dans des proportions proches : +15% de temps partiel et +14% de temps plein.

À l'inverse, pour l'ensemble des autres personnels des hôpitaux et cliniques, les emplois à temps partiel ont augmenté beaucoup plus rapidement que les emplois à temps plein.

Cela est le cas pour le personnel soignant, pour lequel la croissance des emplois à temps partiel a été de +46% sur la période alors que celle du personnel à temps plein a été de +5%.

Cela est aussi le cas pour les personnels administratifs, médico-technique et technique : +32% d'emplois à temps partiel et une stabilité d'emplois à temps plein.



EVOLUTION DES EMPLOIS PROCHE EN BRETAGNE ET EN FRANCE

Dans l'ensemble la croissance en pourcentage des emplois des hôpitaux et cliniques est proche en Bretagne (+12%) et en France (+13%).

Cependant, les différentes catégories de personnel n'ont pas évolué à l'identique.

En France, le nombre total d'emplois de médecins (salariés et libéraux confondus) n'a pas évolué entre 1995 et 2005, contrairement à la Bretagne (+5%). L'évolution comparée salariés et libéraux est proche : croissance des premiers, décroissance des seconds.

Chez les personnels soignants, la Bretagne a connu pendant cette période une croissance plus modérée (+15%) qu'en moyenne nationale (+18%). L'une des raisons est la moindre croissance des infirmières diplômées d'état en Bretagne (+21%) qu'en France (+26%). L'autre raison est la décroissance dans la région du nombre d'emplois d'agents de service hospitaliers (-7%), alors que les effectifs ont été en augmentation en France (+5%).

Les autres catégories de personnel ont évolué à l'identique en Bretagne et en France, mais avec quelques spécificités à l'intérieur : en Bretagne, plus forte croissance du personnel de direction, plus faible croissance des personnels éducatifs et sociaux et médico technique.

LA BRETAGNE SE DISTINGUE PAR L'IMPORTANCE DU TEMPS PARTIEL DANS SES HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 1995, la part du temps partiel chez les salariés des hôpitaux et cliniques était un peu plus élevée en Bretagne (24%) qu'en moyenne nationale (21%).

Le temps partiel s'est fortement développé dans la région, pour atteindre 30% des salariés en 2005, alors que la croissance à l'échelon national a été beaucoup plus modérée.

En 2005, la part des médecins salariés à temps partiel dans la région est proche de la moyenne nationale : environ 4 médecins sur 10 sont à temps partiel.

Les écarts portent sur les autres professions. En Bretagne, 30% du personnel soignant et 26% du personnel administratif, médico technique et technique, sont à temps partiel, pour respectivement 22 et 20% en France.

En Bretagne, le secteur hospitalier public et privé est un des secteurs économiques dans lequel le temps partiel est le plus développé.

En conclusion

La pratique du temps partiel par les salariés est une caractéristique de plus en plus marquée dans les hôpitaux bretons. La croissance du nombre d'emplois à temps partiel a contribué en presque totalité à la croissance de l'ensemble de l'emploi hospitalier au cours des années de 1995 à 2005. Cela n'a pas été la situation à l'échelon national, pour lequel le nombre de créations d'emplois à temps plein a été supérieur à celui d'emplois à temps partiel.

Au cours des 10 années observées, les hôpitaux bretons ont renforcé la présence de métiers spécialisés : pharmaciens, odontologues, sages-femmes, psychologues, infirmières spécialisées.

Dans une moindre mesure, le personnel de direction a aussi été renforcé.

Par contre, les hôpitaux bretons ont connu une diminution de leur nombre d'internes, alors que les effectifs sont restés stables à l'échelon national. Ils ont vu également, dans un contexte général de croissance des personnels soignants, la diminution de l'encadrement dans les services de soins.

Source de données

Les effectifs d'emploi sont fournis au 31 décembre de l'année par la statistique annuelle des établissements de santé (dite statistique SAE), réalisée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère chargé de la santé. Les données relatives aux effectifs nationaux sont extraites des statistiques publiées sur CD Rom par la DREES. Les données régionales sont extraites de la publication annuelle réalisée conjointement par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales et la Caisse régionale d'assurance maladie de Bretagne.

Observatoire Régional de Santé de Bretagne

Centre d'affaires Patton • 8D rue Franz Heller • CS 70625 • 35 706 RENNES CEDEX 7

Téléphone - 02 99 14 24 24 • Télécopie - 02 99 14 25 21

E-mail : orsb@orsbretagne.fr • <http://www.orsbretagne.fr>